

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 274-CX-1198

concernant l'approbation du Protocole d'entente cadre entre l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) (Maroc) et l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 14 novembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU les relations déjà établies, l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) et la directrice du Module des sciences de l'administration de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements;

ATTENDU l'intérêt manifesté par le Département des sciences administratives et le Module des sciences de l'administration;

ATTENDU le projet de Protocole d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le Protocole d'entente cadre entre l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) (Maroc) et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le Protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce Protocole d'entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 274-CX-1199

concernant l'approbation du Protocole d'entente entre l'Universidad de Camagüey et l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 14 novembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU les relations déjà établies entre le Département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais et le Centro de estudios para trabajo comunitario de l'Universidad de Camagüey;

ATTENDU les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements;

ATTENDU l'intérêt manifesté par des professeurs du Département de travail social et des sciences sociales;

ATTENDU le projet de Protocole d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Grand-Maître,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le Protocole d'entente cadre entre l'Universidad de Camagüey et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le Protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce Protocole d'entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 274-CX-1200

concernant l'approbation du Protocole d'entente entre le Groupe de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Groupe ESSCA) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 14 novembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU les relations déjà établies entre le Directeur du développement international du Groupe ESSCA et la directrice du Module des sciences de l'administration de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements;

ATTENDU l'intérêt manifesté par le Département des sciences administratives et le Module des sciences de l'administration;

ATTENDU le projet de Protocole d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Élodie Bleyaert,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le Protocole d'entente cadre entre le Groupe de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Groupe ESSCA) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

DE MANDATER le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le Protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce Protocole d'entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 274-CX-1201

concernant les ordres de changement # 4 à # 10 et # 14 au contrat de construction « *Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur* » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 14 novembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 5.3.3 b) du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU que le financement du projet de construction du CRTL est assuré par l'octroi d'une subvention de Développement économique Canada, au montant de 9 100 000 \$, et d'une subvention du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche du gouvernement du Québec, au montant maximal de 5 750 000 \$;

ATTENDU l'octroi à la firme Boless Inc. du contrat de construction « *Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur* », conformément à la résolution 287-CA-4173 du Conseil d'administration, en date du 18 avril 2005, et la résolution 2005-3-CEX-R-12 du Comité exécutif de l'Université du Québec, en date du 20 avril 2005;

ATTENDU les coupures effectuées au projet durant la phase d'élaboration des plans et les imprévus de construction;

ATTENDU les disponibilités budgétaires pour le lot 4;

ATTENDU les ordres de changement déjà adoptés (résolution 270-CX-1187);

ATTENDU l'analyse des ordres de changement effectuée par la firme Génivar ainsi que le consortium « Fortin, Corriveau, Salvail /Menkès Shooner Dagenais Letourneux architectes » dans le cadre de leur mandat;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Francine Rancourt,

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 274-CX-1201

concernant les ordres de changement # 4 à # 10 et # 14 au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CTRL)

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 14 novembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER les ordres de changement # 4 à # 10 et # 14 au contrat de construction du « *Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur* » à la firme Boless Inc. au montant de 183 075,47\$ (taxes incluses);

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, de signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, lesdits ordres de changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 274-CX-1202

concernant l'engagement d'une conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 14 novembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de conseiller(ère) en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières;

ATTENDU l'affichage dudit poste;

ATTENDU les candidatures reçues;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Sara Boudreau;

ATTENDU le rapport du concours;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Sara Boudreau à titre de conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières, et ce, à compter du 12 décembre 2005;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Sara Boudreau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu